*DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À S.E. M. ALBERT EDWARD ISMAIL YELDA, AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE D'IRAK**

Lundi 15 novembre 2004

Votre Excellence,

Je suis heureux de vous souhaiter une cordiale bienvenue, tandis que j'accepte les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Irak près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les salutations cordiales que vous me transmettez de la part du Président, le Cheikh Ghazi Ajeel Al-Yawar, et je suis heureux d'exprimer en retour mes meilleurs voeux aux Autorités et au peuple de votre pays. A travers la présence du Nonce apostolique, je suis resté toujours proche du bien-aimé peuple irakien dès le début de cette période de conflit. Je vous prie de l'assurer de ma préoccupation constante pour les nombreuses victimes du terrorisme et de la violence. Je prie pour qu'on lui épargne des souffrances supplémentaires et pour que ces populations reçoivent l'assistance dont elles ont besoin de la part des Organisations humanitaires internationales.

Votre antique culture a été décrite comme le "berceau de la civilisation" et se glorifie d'avoir vu la présence de chrétiens dès les origines du christianisme lui-même. Elle a été, en effet, un exemple précieux des nombreuses façons dont les membres de diverses religions peuvent vivre dans la paix et l'harmonie. Je souhaite ardemment que, tandis que l'Irak s'achemine vers l'établissement de la démocratie, ces caractéristiques de son histoire deviennent à nouveau un élément essentiel de la société.

Votre Excellence a souligné l'importance de protéger la dignité de toute personne humaine. L'autorité de la loi, en tant qu'élément intégral du gouvernement, est essentielle pour cela. Préserver ce principe fondamental est essentiel pour toute société moderne qui recherche véritablement la protection et la promotion du bien commun. Dans l'accomplissement de cette

tâche, la claire distinction entre le domaine religieux et le domaine civil permet à chacun d'entre eux d'exercer ses responsabilités de façon efficace, dans le respect mutuel et la pleine liberté de conscience. Je souhaite que le peuple irakien continue de promouvoir sa longue tradition de tolérance, en reconnaissant toujours le droit à la liberté de culte et à l'enseignement religieux. Lorsque ces droits fondamentaux seront protégés par la législation ordinaire et deviendront un élément stable du tissu vivant de la société, ils permettront à tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances ou appartenances religieuses, d'apporter leur contribution à la construction de l'Irak. C'est de cette façon que le pays pourra exprimer les convictions religieuses profondes de tous ses habitants à travers la création d'une société véritablement morale et juste. Je peux assurer Votre Excellence que l'Eglise catholique tout entière, et de façon particulière les chrétiens chaldéens présents dans votre pays depuis l'époque des Apôtres, est engagée à assister votre peuple dans l'édification d'une nation plus pacifique et stable.

L'Irak est actuellement au coeur d'un difficile processus de transition, entre un régime totalitaire et un Etat démocratique en formation, dans lequel la dignité de toute personne doit être respectée et tous les citoyens bénéficier de droits égaux. La démocratie authentique n'est possible "que dans un Etat de droit" et exige "la réalisation des conditions nécessaires pour la promotion des personnes, par l'éducation et la formation à un vrai idéal, et [...] par la création de structures de participation et de coresponsabilité" (*Centesimus Annus*, n. 46). Tandis que vous préparez votre peuple à la tâche d'élire de façon libre les hommes et les femmes qui dirigeront l'Irak de demain, j'encourage le gouvernement actuel dans ses efforts en vue de garantir que ces élections se déroulent de façon juste et transparente, en conférant à tous les citoyens éligibles une égale opportunité d'exercer ce droit démocratique et en les encourageant à le faire.

L'Irak doit actuellement relever aussi le défi des conflits provoqués par la pauvreté, le chômage et la violence. Puisse votre gouvernement oeuvrer inlassablement en vue de résoudre les oppositions et les conflits à travers le dialogue et la négociation, en utilisant la force militaire uniquement en dernier recours. Par conséquent, il est essentiel que l'Etat, avec l'assistance de la Communauté internationale, promeuve la compréhension et la tolérance mutuelles parmi ses divers groupes ethniques et religieux. Cela permettra aux peuples de la région de créer un environnement qui soit non seulement engagé en faveur de la justice et de la paix, mais soit également capable de soutenir la croissance et le développement économiques nécessaires, qui font partie intégrante du bien-être de vos citoyens et du pays lui-même. Les hommes et les femmes peuvent éliminer ensemble les causes sociales et culturelles de la division et des conflits "en enseignant la grandeur et la dignité de la personne, et en favorisant une conscience plus grande de l'unité du genre humain" (Message pour la Journée mondiale de la Paix 2002).

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain que votre mission renforcera les liens de compréhension et de coopération entre la République d'Irak et le Saint-Siège. Soyez assuré que les divers bureaux de la Curie romaine seront toujours prêts à vous assister dans l'accomplissement de votre haute fonction. Sur vous et sur le bien-aimé peuple irakien, j'invoque une abondance de

Bénédictions de Dieu tout-puissant.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 47 p.2.

© Copyright 2004 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana